

## Certificat de nationalité

## Par Timtim00, le 05/04/2019 à 13:13

Bonjour, j'ai une cousine proche à Bamako, qui est née en france et elle est rentrée tres petite a Bamako avec sa mère. Elle a tout fait pour faire son passeport mais sans certificat de nationalité rien ne peut se faire.

Ma question est, est ce que moi qui demeure actuellement en France, peux faire les démarches nécessaires pour qu'elle puisse prouvée sa nationalité.

Par <b>fabrice58</b> , le <b>05/04/2019</b> à <b>13:57</b>
Bonjour,
à quelle titre à t elle la nationalité française ?
cdt

## Par youris, le 05/04/2019 à 14:46

bonjour,

je suppose que votre cousine veut demander un certificat de nationalité française pour prouver sa nationalité française.

c'est à votre cousine de faire les démarches.

voir ce lien:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051

le simple fait de naître en france ne donne pas la nationalité française.

salutations